



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

LE DEBUT D'UNE MEILLEURE APPROCHE ???

Depuis de nombreuses années les entreprises de droit suisse peuvent recruter des employés habitant en France pour travailler sur le site du CERN, sans que ceux-ci aient besoin d'une autorisation frontalière.

Ces entreprises obtiennent pour ces employés des attestations de travail, décernées par les autorités fédérales suisses qui ne leur permettent pas de travailler ailleurs qu'au CERN.

Ces attestations permettent ainsi, dans la plupart des cas, de recruter du personnel dont les conditions d'emploi n'ont aucune relation avec le marché du travail Genevois, si ce n'est les cotisations sociales, les impôts et le droit d'être licencié sans motif.

Afin d'éviter les abus, une nouvelle procédure est mise en vigueur depuis le 1er mars en accord avec les partenaires sociaux, les autorités Cantonales et Fédérales et le CERN.

Cette procédure devrait permettre à l'**Office Cantonal Genevois de l'Inspection et des Relations du Travail (O.C.I.R.T.)** de contrôler que les entreprises sur le CERN respectent soit les conventions collectives, soit les usages en vigueur dans la branche professionnelle concernée.

L'Association réclame depuis longtemps une amélioration des conditions d'emploi du personnel des entreprises et cette procédure est un petit pas dans la bonne direction.

Mais nous savons déjà que certaines firmes se font tirer l'oreille pour suivre cette procédure et en contestent même la légalité.

Il serait temps que le CERN ne négocie des contrats qu'avec des entreprises offrant des conditions d'emploi convenables et que des permis de travail en règle soient donnés à leurs employés.

Cela amènerait une véritable concurrence entre les entreprises sous-traitantes qui devraient alors suivre les vraies forces du marché et donner ainsi à leurs employés des possibilités d'emploi au moins égales à celles des frontaliers par exemple !

The English version will be published next week.

Le Syndicat des Fonctionnaires Internationaux et Européens (SFIE), lors de son 9ème congrès annuel, qui réunissait environ 80 participants représentant le personnel des institutions des communautés européennes, a pris connaissance des problèmes actuels entre l'Association du Personnel et la Délégation Française et a voté à l'unanimité des membres présents la résolution ci-dessous.

“ RESOLUTION

relative aux droits des représentants du personnel

Le 9ème congrès du SFIE réuni à Strasbourg les 11,12 et 13 mars 1988, informé :

- par ses affiliés membres du personnel du CERN
- par la correspondance adressée par M. Henri PINEY (Président de l'Association du Personnel du CERN) de l'attitude anti-démocratique de la délégation française lors de la réunion du 23 février 1988, qui a refusé de siéger en présence des représentants du personnel.

DENONCE toute attitude portant atteinte au libre exercice du droit syndical, et notamment du droit d'information.

APPORTE tout son soutien aux actions entreprises par l'Associatin du Personnel du CERN en vue de défendre le plein exercice de ses droits. ”

L'Association du Personnel apprécie cette réaction de soutien aux actions entreprises pour faire valoir ces droits.

At its Ninth Annual Congress attended by some 80 delegates, staff representatives from the European Communities, the Union of International and European Civil Servants (UIECS) was informed of the present difficulties between the Staff Association and the French Delegation and the following resolution was unanimously adopted by those present and voting.

“ RESOLUTION

relating to the rights of the staff representatives

The UIECS,

having been informed at its Ninth Congress held in Strasbourg on 11, 12 and 13 March 1988

- by the affiliated members of the CERN staff and
- in a letter from Mr Henri PINEY (President of the CERN Staff Association)

of the anti-democratic attitude of the French Delegation which refused to take its place in the presence of representatives of the staff at the meeting of 23 February 1988,

DENOUNCES any attitude prejudicial to the free exercise of the right of association, and in particular to freedom of information ;

SUPPORTS the action being taken by the CERN Staff Association in defence of the full exercise of its rights. ”

The Staff Association is grateful for this expression of support for the action it is taking to assert its rights.

OFFRE ESSO

La Société ESSO offre une carte "**ESSO CARD**" **gratuite** à tous les fonctionnaires du CERN, aux personnes en prestation de services et aux visiteurs et stagiaires.

Cette carte nous donne les avantages suivants :

Réduction de 2cts sur le litre d'essence à toutes les colonnes ESSO dans toute la Suisse et la principauté du Lichtenstein ;

Réduction de 4cts sur le litre d'essence aux stations de Meyrin (en face du CERN), Onex et Cointrin.

Un crédit de CHF 1.000.- /mois pour tous nos services et achats (pneus, batteries, accessoires, lavage, shop...) à la Station de Meyrin.

Une facture mensuelle détaillée, dont les frais s'élèveront à CHF 1,90 sera envoyée au titulaire aux alentours du 20 de chaque mois pour un paiement dans les 10 jours.

Les utilisateurs frontaliers, l'utilisation de l' ESSO CARD n'est possible qu'à la condition que les factures soient payées par LVS sur un compte bancaire suisse. Les factures seront envoyées à l'adresse privée en France.

Les documents à remplir pour l'obtention de l'ESSO CARD sont à retirer, directement et uniquement, **sur présentation de la carte de membre du personnel du CERN**, auprès des bureaux de la station ESSO en face du CERN.

COMMISSION DU FONDS D'ENTRAIDE

Conformément à l'Article 6 du Règlement du Fonds d'Entraide, trois postes étaient à pourvoir cette année. Pour ces trois postes vacants, trois candidats se sont présentés :

DUTHION Bernard
Français
44 ans
Marié, 3 enfants
Entré au CERN en 1970
Assistant Administratif
Division EP



JUN Micheline
Française
40 ans
Mariée, 2 enfants
Entrée au CERN en 1969
Secrétaire
Division FI



SANTIARD Jean-Claude
Français
48 ans
Marié, 2 enfants
Entré au CERN en 1969
Electronicien
Division EP



Ces trois personnes sont considérées comme étant automatiquement élues et, de ce fait, elles sont membres de la nouvelle Commission du Fonds d'Entraide.

La Commission du Fonds d'Entraide pour l'année 1988/1989 se compose comme suit :

Président :	B. HALVARSSON - LEP	☎ 3409 - 3919
Vice-Présidente :	C. LESTIENNE - EP	☎ 3534
Trésorier :	B. DUTHION - EP	☎ 5715 (7045)
Secrétaire :	M. CROISIER - PE	☎ 4580-4470
Membres :	F. BUTTAY - EF	☎ 2998
	E. CHANEY - TH	☎ 4483-2435
	T. FABERGE - TH	☎ 2422
	M. JUN - FI	☎ 3626
	J.C. SANTIARD - EP	☎ 3842

CLUBS

VELO

La belle saison est (presque) là et les activités du Club VELO vont reprendre. Le **lundi 11 avril** aura lieu notre réunion d'information.

Le samedi 16 avril, notre première sortie : un parcours de 40 kms est inscrit au calendrier.

Le Vélo-Club est ouvert à toutes et à tous : membres du CERN, entreprises et aussi à tous ceux extérieurs au CERN qui sont intéressés par la pratique du Vélo.

Le Vélo-Club est un club où se pratique le cyclo-tourisme, **il n'est en aucun cas axé sur la compétition.**

Tout au long de l'année ont lieu des sorties hebdomadaires, soit le samedi après-midi soit, une fois par mois, le week-end entier.

En fin de saison, une semaine complète de vélo est organisée. Cette semaine permet de découvrir à chaque fois une région différente.

Un débutant peut, sans efforts particuliers, s'il participe régulièrement à nos sorties, s'intégrer au peloton.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter :
Nicole BOIMOND ☎4788 ou Jean-Pierre DROULEZ ☎2170.

FOOTBALL

Tous les chefs d'équipes et membre du Comité sont invités à une réunion pour définir le programme de la saison 88.

Toute personne qui voudrait prendre un rôle actif dans l'organisation du Club est aussi invitée.

All team captains and Club Committee members are invited to a meeting in order to arrange this season's activities.

Anyone wishing to play an active role in the organization of the Club is also very welcome.

Date : MERCREDI 30 MARS

Lieu : COOP Cafeteria

Pour informations plus complètes / for further information :

R. MARTIN ☎ 3130 - S. BROBECKER ☎ 2390.

ASSOCIATION DU PERSONNEL
12/88 - 21.03.88

RUGBY

Résultats.

Equipe I. CERN - NYON à Nyon dimanche 13 mars a donné lieu à un bon match de rugby. Les Cernois sont vainqueurs sur le score de 25 à 18. Toute l'équipe est à féliciter.

Juniors. Contre THONON au CERN perdent 21 à 9. En progrès malgré la défaite.

Cadets. A Douvaine, victoire 18 à 3. Une reprise réussie mais le manque de condition physique est très net.

Ecole de Rugby. Tournoi de Bellegarde annulé. Terrain impraticable.

Prochains matches.

Equipe I. Au CERN, samedi 19 mars, match de Championnat contre le Sporting de Genève. Début du match à 13h.00. Les Cernois auront à coeur d'effacer la défaite du match aller.

Equipe II. En pourparlers pour dimanche 20 mars.

Cadets. Samedi 19 mars, match à Gex, départ 12h.30, Café de la Douane.

Minimes. Samedi 19 mars, match à Gex, départ 12h.30, café de la Douane.

Ecole de Rugby. Samedi 19 mars au terrain, entraînement à 14h.00.

AUTOMOBILE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

JEUDI 14 AVRIL 1988, à 17h.45

Salle du Conseil - Bât. 503

Ordre du jour.

- . Rapport du Président
- . Bilan du Trésorier pour l'année 1987
- . Election du Comité
- . Election des Vérificateurs aux comptes
- . Divers

Nous comptons tous sur une participation massive, et nous vous remercions par avance de votre présence.